

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DE LA CONSTRUCTION

TRAVAIL - DEMOCRATIE - PAIX

DIRECTION GENERALE DE LA REGIE
NATIONALE DES TRANSPORTS ET DES
TRAVAUX PUBLICS

OM/MJL.-

82/507 du 1er/6/1982
//) ECRET N° /MTPC/RNTP
portant Promotion au titre de l'année
1981 des fonctionnaires des cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Ser-
vices Techniques(TP)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

DG-RNTP.-

DFP.-

DB.-

DGF.-

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la Loi 25/80 du 13/11/80 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la Loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- Vu le décret 60-90/FP du 3/3/60 fixant statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques;
- Vu le décret 62-130/MF du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- Vu le décret 62-197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu le décret 62-198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie AI;
- Vu le décret 65-170/FP du 25/6/65 réglementant l'avancement des fonctionnaires;
- Vu le décret 74-470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62-196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- Vu le décret 79-154 du 4/4/79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- Vu le décret 80/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;
- Vu le rectificatif 81/OI6 du 26/01/81 au décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;
- Vu le décret 81/OI7 du 26/01/81 relatif aux intérim des membres du Gouvernement;
- Vu le décret n° 82/506 /MTPC/RNTP du 1er Juin 1982 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics)

./...

D E C R E T :

ARTICLE 1er. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1981, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services Techniques (Travaux Publics) dont les noms suivent :

INGENIEURS

au 2ème échelon

- KOMBO Gilbert p/c du 5/12/81, CRETH Brazzaville
- IBRAHEM MAMALOU p/c du 8/11/81, CRETH Brazzaville
- ESSIE Germain p/c du 1/12/81, RNTP Sibiti
- KALALA Etienne p/c du 11/11/81, RNTP Brazzaville
- GALA Véronique p/c du 3/12/81, Secrétariat Général à l'Industrie Brazzaville
- MBAUCAUD Jean-Marc Séphastien p/c du 1/12/81, RNTP Djambala
- NZINGOUA-MOUKONGA Guillaume p/c du 7/2/81, Secrétariat Général à l'Energie Brazzaville
- PEPÉ Antoine p/c du 13/12/81, Barrage Hydro-Electrique de Mouyondza

au 3ème échelon

- DOMO Alphonse p/c du 1/11/81, CRETH Brazzaville
- BABINDAMANA Maurice p/c du 1/11/81, RNTP Brazzaville
- GATSONO François p/c du 15/9/81, Stage URSS
- TOUTOU-MATFANGA François p/c du 1/1/81, RNTP Brazzaville
- BANDEA Gabriel p/c du 17/12/81, SONACO Brazzaville

au 4ème échelon

- MAROUNGA Daniel p/c du 26/12/81, RNTI Brazzaville

au 5ème échelon

- MINGUEPI Jean p/c du 26/12/81, MTEC Brazzaville
- GALONSY Alphonse p/c du 9/10/81, RNTP Brazzaville

au 6ème échelon

- MBOMC Dénis p/c du 22/12/81, SONACO Brazzaville
- BAKCUMASSE Antoine p/c du 5/3/81, ASECNA Brazzaville

au 7ème échelon

- DEMBA-NTELO F. L. p/c du 2/1/81, CRETH Brazzaville
- MISSAMOU Jean-Baptiste p/c du 20/4/81, SNDE Brazzaville
- BAKALA-PINDOUN Gilbert p/c du 11/10/81, UDEAC Bangui
- BOUKAKA Samuel p/c du 1/1/81, ASECNA Brazzaville

... / ...

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction

Commandant Benoît MOUNDELE-NGOLLO.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO-MATSIONA.-

BRAZZAVILLE, le 1er Juin 1982

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Pour Le Ministre des Finances en mission

LE MINISTRE DU PLAN

P. MOUSSA.

AMPLIATIONS :

- JORPC	1
- SGCM/BC	3
- MTPC	2
- DFP	66
- DB	2
- DCF	2
- CRETH	2
- DCUH	2
- SGI	2
- SGE	2
- Barrage Mounyendji	2
- SONACO	2
- ASECNA	2
- SNDE	2
- DG/RNTP	30
- Dossiers	66
- Intéressés	22